

<http://ugtg.org/spip.php?article1960>



Jédi 2 Mé Nou douvan tribinal Lapwen pou di : TÈS ADN AWA !

- La Centrale UGTG -



Date de mise en lignelundi 25 mars 2013

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Ce Jeudi 02 Mai 2013, Jocelyn LEBORGNE, Secrétaire Général de l'UEC-UGTG (Union des Employés du Commerce) est convoqué devant le Tribunal Correctionnel de Pointe-à-Pitre pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement ADN. Une fois de plus, il s'agit de criminaliser l'action syndicale en faisant passer les syndicalistes pour malfète alors qu'ils se battent pour préserver leurs acquis de lutttes notamment les congés payés, la retraite, la protection sociale, les conventions collectives, la dignité, le respect, un salaire décent, les libertés fondamentales et singulièrement le droit syndical.

L'Etat français considère les travailleurs et leurs organisations comme un véritable danger, de nature à remettre en cause leur politique anti sociale. Aussi, il a inventé une nouvelle arme : le prélèvement ADN sur les militants syndicaux. Le F.N.A.E.G (*Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques*) était destiné, à l'origine, à l'identification des auteurs de crimes et délits sexuels commis sur des mineurs de moins de 15 ans. **Yo pafè ni yonn ni dé**, ils l'appliquent désormais aux syndicalistes.

NON, NON, SENDIKALIS PA KRIMINEL !

José NAEJUS et Charly LENDO, Dirigeants de l'UGTG ont déjà été condamnés à 1000 euros d'amende pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement ADN alors qu'ils ont été relaxés pour les faits pour lesquels ils avaient été convoqués (Hôtel Fort Royal). Denis DORVILIUS, Dirigeant de l'UGTG, a écopé de la même sentence.

L'UGTG dénonce cette loi liberticide et déclare son refus de tout prélèvement ADN. L'objectif est de classier les militants syndicaux comme criminels et de protéger les pwofitan (élus et patrons) car les délits d'abus de confiance, abus d'autorité publique, banqueroute ou favoritisme, abus de biens sociaux, corruption ou trafic d'influence sont exclus de tout fichage ADN.

A terme, il s'agit de mettre en place un fichage généralisé de l'ensemble de la société, au mépris des principes de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

**NOU PA TCHOUYÉ, NOU PA VOLÉ, NOU PA VIYOLÉ
PON MOUN SENDIKALIS PA KRIMINEL !
TOUS DEVANT LE TRIBUNAL DE POINTE-A-PITRE
POUR DIRE :**

Pa Mannyé LEBORGNE, Pa Mannyé SENDIKALIS !!!

TÈS ADN AWA - SENDIKALIS PA KRIMINÈL

NON AU MÉPRIS - NON A LA RÉPRESSION

RASSEMBLEMENT JEUDI 02 MAI 2013

A 14 h DEVANT LE TRIBUNAL DE POINTE-A-PITRE

UGTG, lapwent 22.03.2013